

Je soussigné(e) _____

En demandant le service “ _____ ” et en signant la présente décharge

DECLARE

A) Avoir demandé la délivrance d'une consultation à distance en se basant uniquement sur la documentation et les informations cliniques soumises. Cette documentation constitue la base de l'analyse utilisée pour délivrer la consultation.

B) Savoir que le Dr Stefania Brunetti délivre la consultation sans aucune responsabilité quant à l'exhaustivité, l'exactitude et la justesse des informations fournies, celles-ci étant entièrement imputables aux professionnels qui ont préparé la documentation.

C) Savoir qu'une consultation à distance ne remplace PAS un examen direct du patient par un médecin spécialiste. L'absence de visite limite en effet la capacité du praticien à obtenir des informations directes et complètes sur l'état clinique actuel, en l'absence de palpation lors de l'examen objectif, qui doit aussi nécessairement se fonder uniquement sur les données figurant au point A).

D) Que, si la consultation contient des indications ou la nécessité d'études ou d'examens plus approfondis, la valeur de la consultation délivrée reste valable et effective dans les limites de ce qui a été rapporté et que, par conséquent, le service demandé est réputé avoir été rendu.

E) J'ai lu la notice d'information conformément à l'article 13 du règlement (UE) n° 679/2016 et je l'ai signée.

J'AUTORISE

Le Dr Stefania Brunetti, si cela s'avère nécessaire, à demander au médecin généraliste ainsi qu'à d'autres personnes et organismes des informations concernant mon état de santé, y compris mes antécédents médicaux, mes troubles actuels et mes tests de diagnostic et de laboratoire. Stefania Brunetti est donc autorisée à collecter, enregistrer, organiser, conserver, consulter, traiter, modifier, sélectionner, extraire, comparer, utiliser, interconnecter, bloquer, communiquer, diffuser, effacer et détruire la copie des données obtenues, dans les limites du service professionnel rendu et des lois en vigueur. J'autorise également le Dr Stefania Brunetti à enregistrer et à conserver la consultation vidéo effectuée, dans les limites du service professionnel rendu et des lois en vigueur.

L'enregistrement vidéo susmentionné fait partie intégrante de la documentation nécessaire à la prestation du service professionnel.

DÉGAGE

Le Dr Stefania Brunetti de toute responsabilité et de tout frais dépassant le service rendu sur la base des informations mentionnées sous A) dans la mesure mentionnée sous B) .

Lieu et date _____

Signature _____